



# GUIDE DES **FAMILLES**



2023 - 2024

# SOMMAIRE

- 4 Petite enfance
- 8 Enfance
- 12 Jeunesse
- 14 Au sport !
- 15 Soutien à la parentalité
- 16 La médiathèque  
François Rospide
- 18 Des sorties culturelles  
en famille !
- 20 Des aides pour les familles  
et pour les jeunes
- 22 Les services et les élus  
sont à votre écoute

# ÉDITO

Chers parents, chères familles,

Une nouvelle année scolaire commence !

Premier partenaire des établissements scolaires, la ville est, avec tous les acteurs de la petite enfance à la jeunesse, à vos côtés pour aider vos enfants à bien grandir.

A travers notre projet éducatif, nous accompagnons les enfants à devenir des citoyens conscients et créatifs, ouverts au monde, acteurs de projets collectifs et prenant soin d'eux, d'autrui et de leur environnement... des valeurs que nous portons avec beaucoup d'enthousiasme à travers l'ensemble des services en faveur de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse !

Nous avons édité ce guide pratique à votre attention. Il présente l'ensemble des services proposés par la ville pour les familles et parents d'enfants de 0 à 25 ans.

N'hésitez pas à le consulter et à revenir vers les services municipaux pour tout complément d'information, ou pour nous faire part de vos besoins.

En attendant, nous vous souhaitons à vous et à vos enfants une très bonne rentrée à Ciboure !

Eneko Aldana-Douat,  
Maire de Ciboure

Leire Larrasa,  
Première adjointe en charge de  
l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse

Marion Duprat,  
Conseillère déléguée en charge de la  
petite-enfance

# PETITE ENFANCE

## LE RELAIS PETITE ENFANCE, POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES SUR LES MODES DE GARDE

Afin de vous aider dans la recherche d'un mode de garde pour vos enfants, le relais petite enfance intercommunal *A petits pas* met en relation parents et assistantes et assistants maternels.

Pour les parents, il permet de connaître la liste des assistantes maternelles du territoire et leurs disponibilités de garde, mais il les accompagne également dans leur exercice d'employeur (aide à la contractualisation, rémunération, congés payés, etc.).

En parallèle, le relais offre des formations continues aux assistantes.

Un atelier leur est proposé les mercredis des semaines paires à Ciboure (salle Sardara), de 9h à 11h30.

Animés par une éducatrice jeunes enfants, ces ateliers sont l'occasion d'inviter les tout-petits à faire leurs premiers pas en collectivité dans un cadre sécurisé et bienveillant, autour d'activités d'éveil variées : animations lecture, parcours de motricité, etc.

Il est possible de rencontrer l'animatrice du RPE dans ses locaux, au Pôle petite enfance de Saint-Jean-de-Luz, à Ichaca. **L'accès est libre et gratuit, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, sur rendez-vous.**

### Relais Petite Enfance intercommunal *A petits pas*

- 📍 Pôle petite enfance  
Avenue de l'Ichaca  
64500 Saint-Jean-de-Luz
- ☎ 07 63 59 42 26
- ✉ [rpe.apetitspas@saintjeandeluz.fr](mailto:rpe.apetitspas@saintjeandeluz.fr)

## LES ASSISTANTES MATERNELLES

Près d'une dizaine d'assistantes maternelles exerce à Ciboure. Pour obtenir la liste, contactez le relais petite enfance *A petits pas*.

### 💡 *Le saviez-vous ?*

La ville a mis en place une aide financière pour soutenir l'emploi d'une assistante maternelle. Cette aide est versée sous conditions de ressources, aux parents cibouriens exerçant une activité professionnelle qui nécessite un mode de garde pour leur enfant de 0 à 3 ans et dont l'accueil en crèche n'est pas possible. Quatre tranches de revenus ont été définies ; l'aide peut aller jusqu'à 720€ par an.

### Comment bénéficier de cette aide financière ?

Contactez le CCAS de Ciboure :

☎ 05 59 47 92 87

✉ [ccas@mairiedeciboure.com](mailto:ccas@mairiedeciboure.com)

## LA MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

Solution intermédiaire entre l'accueil individuel et l'accueil collectif, la MAM est une structure d'accueil des jeunes enfants, dans laquelle plusieurs assistants maternels (maximum 4) peuvent se regrouper afin de travailler ensemble dans un même local dédié et sécurisé. Chaque assistant maternel garde son statut et gère ses contrats avec les parents-employeurs.

### La MAM bascophone Ttuku-Ttuku

- ✉ [ttukuttuku.mam@gmail.com](mailto:ttukuttuku.mam@gmail.com)
- ☎ 06 84 76 08 99

## LE MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL MARIE FLEURET

Située au cœur du quartier Marinela, la crèche Marie Fleuret accueille les enfants de 2 mois et demi à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Ce sont ainsi 25 enfants qui sont accueillis tous les jours, de façon régulière ou occasionnelle, dans un esprit convivial et familial.

La structure s'attache à individualiser au maximum l'accueil des enfants par la mise en œuvre d'un projet pédagogique construit par l'équipe professionnelle, qui encourage l'autonomisation de l'enfant dès son plus jeune âge.

Pour plus de renseignements ou pour réaliser une pré-inscription, contactez la direction de la crèche Marie Fleuret :

☎ 05 59 47 22 77

📍 13 rue François Turnau  
64500 CIBOURE

✉ [creche@mairiedeciboure.com](mailto:creche@mairiedeciboure.com)





## 3 ÉCOLES À CIBOURE !

Les trois systèmes éducatifs sont proposés à Ciboure : l'enseignement public, l'enseignement privé confessionnel et l'enseignement privé immersif, tous deux sous contrat d'association avec l'État.

La collectivité est un partenaire privilégié de l'ensemble des écoles.

### ÉCOLE PUBLIQUE MARINELA

- 📍 Entrée et accès :  
18 bis, avenue François Mitterrand  
64500 Ciboure
- 📍 Adresse postale :  
17, avenue Errepira  
64500 Ciboure
- ☎ 05 59 85 41 95
- ✉ [ce.0641380c@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0641380c@ac-bordeaux.fr)



### KASKAROTENEA IKASTOLA

- 📍 2 avenue du docteur Speraber  
64500 Ciboure
- ☎ 09 83 42 87 54
- ✉ [ziburuko.ikastola@hotmail.fr](mailto:ziburuko.ikastola@hotmail.fr)



### ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MICHEL

- 📍 32/34, rue Pocalette  
64500 Ciboure
- ☎ 05 59 47 34 13
- ✉ [ecolesaintmichel@sfr.fr](mailto:ecolesaintmichel@sfr.fr)



🗣 Concernant Kaskarotenea ikastola et l'école Saint-Michel, les inscriptions scolaires, à la restauration et à l'accueil périscolaire se font directement auprès de chaque établissement.

🗣 Concernant l'école publique Marinela, les inscriptions scolaires se font auprès du guichet unique.

## UN GUICHET UNIQUE

POUR L'ÉCOLE MARINELA,  
L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT,  
L'ESPACE JEUNES, LE SERVICE SPORTS

Afin de simplifier les démarches administratives des familles, la ville a mis en place un guichet unique rassemblant :

- Les affaires scolaires de Marinela : préinscriptions, accueil périscolaire et restauration scolaire ;
- L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ;
- L'espace jeunes ;
- Le sport municipal.

Le guichet unique est ouvert :

- Les mardis, mercredis et vendredis de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h ;
- Les lundis et jeudis de 13h15 à 17h ;
- Sur rendez-vous uniquement les lundis et jeudis matin.

### Guichet unique

- 📍 Place Camille Jullian  
64500 CIBOURE
- ☎ 05 59 24 65 58
- ✉ [portail.famille@mairiedeciboure.com](mailto:portail.famille@mairiedeciboure.com)

## LE PORTAIL FAMILLE

En complément, le portail famille vous permet de réaliser vos démarches de façon dématérialisée ; il est librement consultable sur : **[www.ciboure.portail-familles.app](http://www.ciboure.portail-familles.app)**

Chaque famille peut disposer d'un espace dédié, gratuit, sécurisé et confidentiel. Il permet de réserver les repas scolaires, les journées d'accueil à l'ALSH, l'accueil périscolaire, de consulter et de régler vos factures.

Pour créer votre compte, contactez le guichet unique.


## LA RESTAURATION SCOLAIRE ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE À MARINELA

### DE LA QUALITÉ DANS LES ASSIETTES CIBOURIENNES !

La commune est soucieuse de proposer, via un prestataire extérieur, une alimentation privilégiant l'approvisionnement local, en circuit court, dont les produits sont issus de filières labellisées et respectueuses de l'environnement.

### L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, UN SERVICE GRATUIT

L'accueil périscolaire est mis en place par la ville avant et après les cours, pour accueillir les enfants à partir de 7h45, pendant la pause méridienne, et jusqu'à 18h. Les animateurs mettent en place sur l'année des projets pédagogiques en lien avec le projet d'école et celui de l'accueil de loisirs.

 Les réservations s'effectuent auprès du guichet unique ou sur le portail famille.

#### Contacts directs des accueils périscolaires

☎ 06 25 18 33 77 (maternelle)

☎ 06 29 61 14 19 (élémentaire)

#### Contact direct de la restauration scolaire

✉ [restauration.scolaire@mairiedeciboure.com](mailto:restauration.scolaire@mairiedeciboure.com)



## L'ACCUEIL DE LOISIRS, UN ACCUEIL EN FRANÇAIS ET EN EUSKARA

L'accueil de loisirs reçoit les enfants de 3 à 17 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires, sauf celles de fin d'année.

Une équipe d'animateurs diplômés, motivés et dynamiques s'occupe de vos enfants, en respectant la spécificité du mercredi comme temps de repos.

Activités manuelles, lectures contées, sorties nature avec le CPIE, baignades à Socoa, sorties cinéma, ateliers thématiques... suivant leurs envies et aspirations, les enfants sont invités à tester des activités variées proposées dans le cadre du projet pédagogique du centre.

### *Le saviez-vous ?*


#### Cet accueil est réalisé en français et en euskara !

Le maintien du lien quotidien avec la langue est essentiel lors de son apprentissage. C'est la raison pour laquelle un accueil en immersion est également proposé aux familles qui le souhaitent, avec des animateurs bilingues spécialement dédiés à l'encadrement des enfants.

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école publique Marinela (entrée par le dépose-minute accessible depuis l'avenue Errepira).

Le centre est ouvert de 7h45 à 18h les mercredis et les petites vacances (hormis les vacances de Noël), et de 7h45 à 18h30 durant l'été.

Les modalités d'accueil sont souples : à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

 Les inscriptions s'effectuent auprès du guichet unique ou sur le portail famille.

#### Contact direct de l'accueil de loisirs

☎ 06 29 61 14 18

✉ [centredeloisirs@mairiedeciboure.com](mailto:centredeloisirs@mairiedeciboure.com)

# JEUNESSE

## L'ESPACE JEUNES, POUR RETROUVER LES COPAINS DANS UN CADRE SÉCURISÉ !

A partir du collège, pendant les vacances, un accueil spécifique pour les ados est proposé dans un local dédié de l'école Marinela.

Sorties plein air, sensibilisation à l'environnement avec le CPIE, découverte du patrimoine local, courses d'orientation, ateliers thématiques... Autant d'activités qui sont proposées dans une ambiance détendue et conviviale, pour passer de bons moments entre copains.

Dans un cadre sécurisé et bienveillant, les enfants sont ainsi incités à développer leur esprit d'initiative et leur autonomie !

L'espace jeunes est ouvert toutes les vacances scolaires (sauf vacances de fin d'année), du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h (été de 7h45 à 18h30).

☞ Les inscriptions s'effectuent auprès du guichet unique ou sur le portail familles.



Contact direct de l'espace jeunes

☎ 06 29 61 14 18

✉ [centredeloisirs@mairiedeciboure.com](mailto:centredeloisirs@mairiedeciboure.com)

# AU SPORT !



Consciente des bienfaits du sport à tout âge, et de son importance pour le bon développement des enfants, la ville développe une politique sportive accessible à tous.

## PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

Dans chaque école de la ville et pour chaque niveau, des cours d'éducation physique sont dispensés par des éducateurs diplômés, en français et en euskara selon les cursus d'apprentissage.

## LE MULTISPORT DU MERCREDI POUR LES 5-8 ANS

Depuis septembre 2022, tout au long de l'année scolaire, deux créneaux d'activités physiques sont proposés le mercredi matin aux 5-8 ans :

- **9h – 9h45** : pour les enfants scolarisés en moyenne et grande section de maternelle ;
- **10h30 – 11h15** : pour les enfants scolarisés en classe de CP et CE1.

Les activités varient en cours d'année, permettant aux enfants de tester différentes activités. Elles sont proposées soit par les éducateurs sportifs, soit par des associations locales partenaires, suivant les thématiques : sports de contact, activité nautiques, sports de balle...


Tarif : 30€ par enfant et par an.

## LES TICKETS SPORT VACANCES POUR LES 8-14 ANS

Également en place depuis septembre 2022, des séances d'initiation et de découverte sont proposées aux 8-14 ans à chaque période de vacances (grandes et petites à l'exception des fêtes de fin d'année).

Sur des sessions de 2, 3 ou 4 jours, les enfants sont invités à découvrir une nouvelle activité, en partenariat avec les associations locales : sauvetage côtier, golf, arts martiaux...

Tarifs : une participation sera demandée aux familles bénéficiaires, correspondant à 50% du coût de l'activité, quand elle fera l'objet d'une prestation extérieure (sinon, elle sera gratuite).

 Les inscriptions s'effectuent auprès du guichet unique ou sur le portail famille.

# SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Tout au long de l'année, la commune mène des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité sous différentes formes : ateliers partagés, actions de sensibilisation, conférences thématiques, etc.

Proposées à l'école Marinela, à la médiathèque ou sur tout autre lieu, elles sont ouvertes à tous et sont gratuites.

Vous retrouverez les informations de ces actions aux entrées des écoles, sur le portail familles (Du côté des parents), sur la page Facebook de la Ville, sur le site internet : n'hésitez pas à vous en emparer !





# LA MÉDIATHÈQUE

Située à deux pas de l'école Marinela, face à la crèche et au CCAS, la médiathèque a été réaménagée début 2022, pour vous accueillir dans un espace moderne, attractif et convivial !

Après l'école, le mercredi ou le samedi, installez-vous avec vos enfants dans un des fauteuils en compagnie d'un bon bouquin, et pourquoi pas d'un thé ou d'un café !

Les usagers peuvent ici emprunter, en plus des livres, BDs et magazines, des CDs et DVDs, grâce à la carte unique, utilisable dans les 7 médiathèques du réseau des bibliothèques de la Rhune.

La médiathèque est 100% gratuite sur l'ensemble du réseau depuis 2023.



# FRANÇOIS ROSPIDE

De nombreuses activités originales et variées dès le plus jeune âge sont aussi régulièrement proposées.

## LES ANIM'LECTURE

Chaque mois, la médiathèque propose des rendez-vous lecture aux familles, sur un format de 30 minutes environ. De 0 à 4 ans ou à partir de 5 ans ; en français, en euskara ou les deux : chacun y trouve son compte ! Une chouette manière de découvrir la littérature jeunesse et de passer un moment en famille !






## LES ATELIERS BD & MANGAS

Pendant les vacances scolaires, la médiathèque initie les jeunes de 8 à 13 ans à la création de bandes-dessinées et de mangas. Ecriture d'un scénario, préparation d'une storyboard, cadrage, expressions des personnages, autant de techniques pour découvrir les ficelles du neuvième art !

## LES ATELIERS CRÉAS


Pendant les vacances scolaires, la médiathèque vous propose un tourbillon de créativité ! Ouverts à tous, enfants comme adultes, c'est l'occasion de vous essayer à de nouvelles techniques créatives lors d'un moment convivial.


Et les parents peuvent aussi rejoindre le **Club Culture** : inscrivez-vous à la médiathèque pour connaître les dates !

 LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE :    
 Mardi : 15h-18h  
Mercredi : 10h-13h et 15h-18h   
Vendredi : 15h-19h  
Samedi : 10h-13h



### Médiathèque de Ciboure

 23 bis avenue François Mitterrand  
64500 Ciboure

 05 59 47 26 06

 [mediatheque@mairiedeciboure.com](mailto:mediatheque@mairiedeciboure.com)

# DES SORTIES CULTURELLES EN FAMILLE

Retrouvez, chaque semestre, le programme de la saison culturelle : spectacle vivant, patrimoine, projets d'éducation artistique... autant de propositions qui s'adressent à toutes et tous, notamment au jeune public.

Si vous ne l'avez pas reçu dans le cartable de votre enfant, n'hésitez pas à le demander en mairie !



# DES AIDES POUR LES FAMILLES...

Quatre dispositifs ont été déployés depuis juin 2022 pour venir en aide aux familles.

## **LE TARIF SOCIAL POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Afin d'aider les familles, les élus ont décidé de mettre en place une tarification sociale, pour permettre aux enfants des foyers les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ par jour. Cette aide est automatiquement attribuée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 400.

De plus, les élus ont décidé de maintenir les tarifs en vigueur et de ne pas répercuter l'augmentation du coût des repas liée à l'inflation, afin de ne pas pénaliser les familles et de permettre à tous les enfants de bénéficier d'un repas de qualité à la cantine.

## **L'AIDE COMMUNALE POUR LA GARDE D'ENFANT AVANT SON ENTRÉE À L'ÉCOLE**

Voir page 5.

## **LE DISPOSITIF SPORT POUR TOUS**

Voir le multisport et les tickets sport vacances proposés par la ville page 14.

# ...ET POUR LES JEUNES !

Afin de soutenir les jeunes dans leur apprentissage de l'autonomie, la municipalité a déployé un dispositif d'aide financière, versée en contrepartie d'heures de bénévolat effectuées au sein de services municipaux, pour l'intérêt général.


Quatre financements sont ainsi fléchés :

- Aide au permis pour favoriser la mobilité des jeunes, première étape dans la recherche d'un emploi ;
- Aide au BAFA pour devenir animateur et accéder à un premier emploi ;
- Aide à l'acquisition d'un vélo pour favoriser les déplacements actifs sur les courts trajets ;
- Aide au financement de projets (voyage humanitaire, études, etc.).

Les conditions d'attribution de la bourse :

- Être âgé de 15 à 25 ans ;
- Résider sur la commune depuis plus d'un an ;
- Porter un projet qui doit être réalisé dans les 24 mois suivant l'attribution ;
- Réaliser une contrepartie symbolique auprès des services municipaux en amont de l'attribution de la bourse.


## **Comment procéder ?**

 Retirez votre dossier auprès du guichet unique.

### **Guichet unique**

 Place Camille Jullian

64500 CIBOURE

 05 59 24 65 58

 [portail.famille@mairiedeciboure.com](mailto:portail.famille@mairiedeciboure.com)

# LES SERVICES ET LES ÉLUS SONT À VOTRE ÉCOUTE !

## GUICHET UNIQUE

- 📍 Place Camille Jullian  
64500 Ciboure
- ☎ 05 59 24 65 58
- ✉ [portail.famille@mairiedeciboure.com](mailto:portail.famille@mairiedeciboure.com)

## MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL MARIE FLEURET

- 📍 13 Rue François Turnaco  
64500 Ciboure
- ☎ 05 59 47 22 77
- ✉ [creche@mairiedeciboure.com](mailto:creche@mairiedeciboure.com)

## MAIRIE DE CIBOURE

- 📍 Place Camille Jullian  
64500 Ciboure
- ☎ 05 59 47 26 06
- ✉ [mairie@mairiedeciboure.com](mailto:mairie@mairiedeciboure.com)

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- 📍 13 rue François Turnaco  
(au-dessus du multi-accueil)  
64500 Ciboure
- ☎ 05 59 47 92 87
- ✉ [ccas@mairiedeciboure.com](mailto:ccas@mairiedeciboure.com)

Et suivez l'actualité de votre commune

[www.mairie-ciboure.fr](http://www.mairie-ciboure.fr)

📍 Ville de Ciboure – Ziburuko Hiria

📍 ciboure\_ziburu